

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés –M.T.B.F) et Mme Aida CHARFI (Cabinet ZAHAF & Associés).

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar)

ACTIFS	2021	2020
ACTIFS NON COURANTS	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	8 682 116	1 300 765
Moins : amortissement	<u>-1 890 694</u>	<u>-1 273 240</u>
S/Total	B.1 6 791 422	27 525
Immobilisations corporelles	109 656 398	108 176 035
Moins : amortissement	<u>-72 597 739</u>	<u>-74 189 381</u>
S/Total	B.2 37 058 659	33 986 654
Immobilisations financières	2 578 309	2 447 389
Moins : Provisions	<u>-1 333 277</u>	<u>-1 213 575</u>
S/Total	B.3 1 245 032	1 233 814
Total des actifs immobilisés	45 095 113	35 247 993
Total des actifs non courants	45 095 113	35 247 993
ACTIFS COURANTS		
Stocks	58 590 909	59 409 706
Moins : Provisions	<u>-1 278 682</u>	<u>-2 425 453</u>
S/Total	B.4 57 312 227	56 984 253
Clients et comptes rattachés	50 419 525	53 267 266
Moins : Provisions	<u>-11 686 791</u>	<u>-11 510 415</u>
S/Total	B.5 38 732 734	41 756 851
Autres actifs courants	11 325 993	10 506 295
Moins : Provisions	<u>-297 534</u>	<u>-322 372</u>
S/Total	B.6 11 028 459	10 183 923
Placement et autres actifs financiers	B.7 695 404	605 305
Liquidités et équivalents de liquidités	B.8 11 053 717	13 585 071
Total des actifs courants	118 822 541	123 115 403
Total des actifs	163 917 654	158 363 396

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	2021	2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	24 000 000	12 000 000
Autres capitaux propres	1 526 875	1 587 106
Réserves consolidées	<u>21 494 722</u>	<u>38 251 681</u>
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice	47 021 597	51 838 787
Résultat de l'exercice consolidé	-13 168 949	-4 756 960
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	33 852 648	47 081 827
INTERETS MINORITAIRES		
Réserves des minoritaires	27 064	1 938 042
Résultat des minoritaires	<u>-210 038</u>	<u>-1 837 980</u>
Total des intérêts minoritaires	B.9 -182 974	100 062
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	B.10 39 638 012	32 472 506
Provisions	B.11 4 489 867	4 189 908
Autres passifs non courants	<u>95 511</u>	<u>0</u>
Total des passifs non courants	44 223 390	36 662 414
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12 11 368 546	9 889 048
Autres passifs courants	B.13 9 088 027	8 185 617
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.14 <u>65 568 017</u>	<u>56 444 428</u>
Total des passifs courants	86 024 590	74 519 093
Total des passifs	130 247 980	111 181 507
Total des capitaux propres et des passifs	163 917 654	158 363 396

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar)

		2021	2020
		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	124 691 042	122 677 913
Autres produits d'exploitation	R.2	84 171	72 022
Total des produits d'exploitation		124 775 213	122 749 935
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)		-2 384 771	16 180 130
Achats d'approvisionnements consommés	R.3	-84 791 219	-91 810 220
Charges de personnel	R.4	-21 986 760	-22 869 281
Dotations aux amortissements et prov	R.5	-3 403 763	-4 914 966
Autres charges d'exploitation	R.6	-13 810 468	-13 125 593
Total des charges d'exploitation		-126 376 981	-116 539 930
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 601 768	6 210 005
Produits des placements	R.7	15 817	51 185
Charges financières nettes	R.8	-8 068 207	-11 241 451
Autres gains ordinaires	R.9	235 401	1 064 738
Autres pertes ordinaires	R.10	-3 575 840	-2 321 574
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-12 994 597	-6 237 097
Impôt sur les bénéfices	R.11	384 390	357 843
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-13 378 987	-6 594 940
Quote-part des intérêts minoritaires		-210 038	-1 837 980
RESULTAT NET PART DE GROUPE		-13 168 949	-4 756 960

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2021	2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Résultat net de l'ensemble consolidé	-13 378 987	-6 594 940
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Amortissements & provisions	3 403 763	4 914 966
. Variation des stocks	1 169 608	-14 996 481
. Variation des créances	3 031 358	9 678 463
. Variation des autres actifs	-843 549	3 710 989
. Variation des fournisseurs	1 147 950	-2 246 326
. Variation des autres passifs	644 120	-6 055 807
. Plus ou moins-value de cession	-147 690	-241 113
. Quote-part des subventions d'investissements	-34 131	-34 131
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-5 007 558	-11 864 379
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 171 591	-8 046 595
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 059 275	270 955
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-197 929	-31 759
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	68 480	172 819
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-7 241 765	-7 634 580
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Dividendes et autres distributions	-	-2 960 079
- Encaissement provenant des emprunts	11 946 213	8 643 854
- Remboursement d'emprunts	-5 054 726	-3 617 355
- Subventions d'investissement reçues	-	12 709
- Variation des crédits de gestion	7 874 458	6 072 667
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	14 765 945	8 151 796
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	-30 792	-254 271
INCIDENCES DES VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	-6 110 350	-786 080
VARIATION DE TRESORERIE	-3 624 520	-12 387 514
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	400 975	12 788 489
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	-3 223 545	400 975

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le Groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » est composé à la date du 31 décembre 2021 des sociétés suivantes :

- La société L'accumulateur Tunisien Assad
- La société Batterie Assad Algérie
- La société Auto Component Export
- La société Assad International
- La société General d'équipements électriques
- La société AS Distribution
- La société ENAS (anciennement « Enersys Assad »)
- La société ENERGY ASSAD NORTH AFRICA("anciennement Enersys Assad North Africa")
- La société ASSAD INDUSTRIAL (anciennement « Enersys Assad Industrial »)

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

II.1 Référentiel Comptable :

Les états financiers consolidés du groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers de la société mère et de ses filiales, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels des sociétés du groupe, revus par leurs commissaires aux comptes respectifs lorsque c'est applicable, ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

II.2 Principes de consolidation :

II.2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif à l'exception des filiales « Assad Batteries Maroc » et « Batteries Assad Côte d'Ivoire » qui ont été exclues du périmètre de consolidation en 2020. L'activité des ces entités est en veilleuse et la direction du groupe a l'intention de procéder à leur liquidation.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

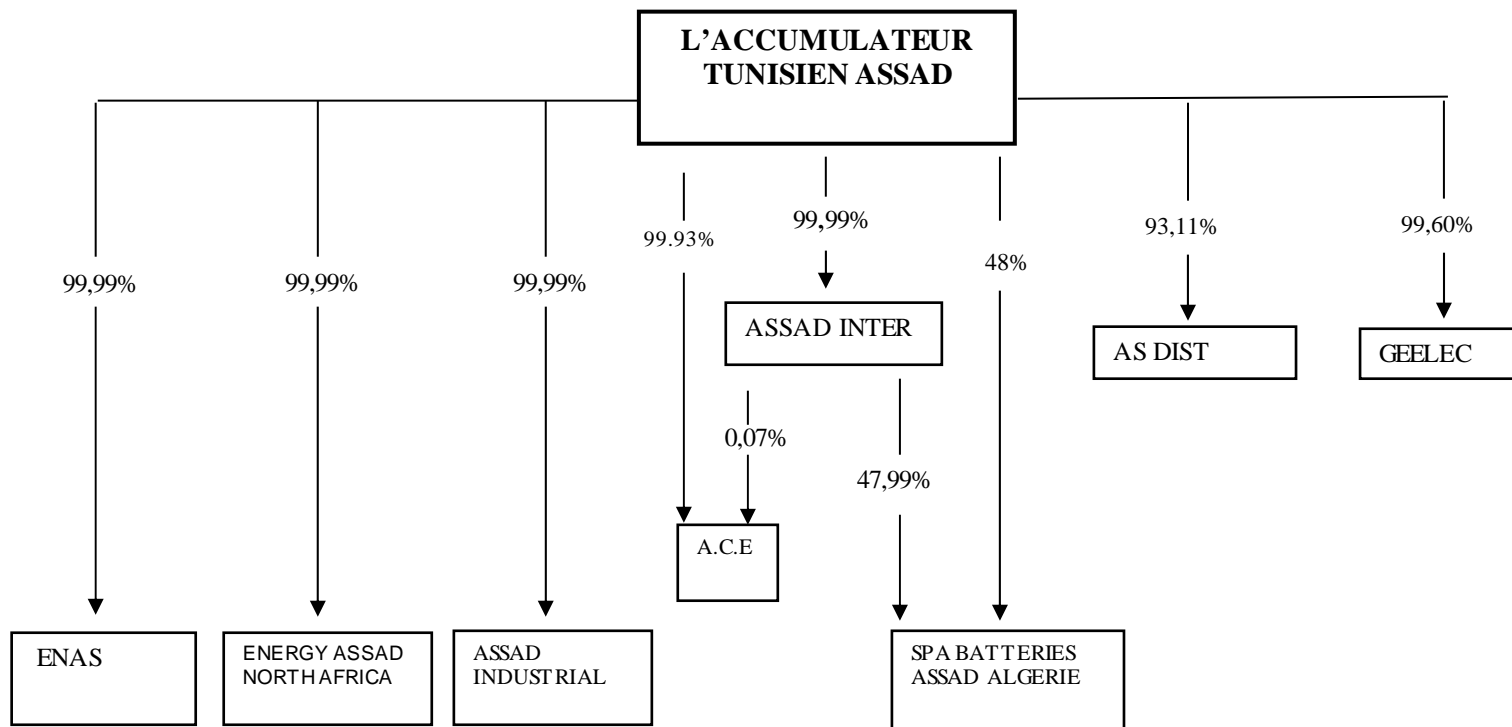
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ASSAD et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les méthodes et le périmètre de consolidation du Groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » sont détaillés à la date du 31/12/2021 comme suit :

Sociétés	Secteur	% de contrôle	Nature de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
L'accumulateur Tunisien ASSAD	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Batterie Assad Algérie	Industrie	96	Contrôle exclusif	96	Intégration globale
Auto Component Export	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Assad International	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
General d'équipements électriques	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
AS Distribution	Commerce	93	Contrôle exclusif	93	Intégration globale
ENAS (« Enersys Assad »)	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Assad Industrial	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale

L'intégration globale : consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- Identification de la «Part du groupe» et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

L'intégration proportionnelle : c'est est une méthode de consolidation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

II.2.3 Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres

événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels et le 30 juin pour des états financiers individuels intermédiaires.

II.2.4 Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de la période et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des périodes antérieures.

II.2.5 Écart d'acquisition « Goodwill »

Tout excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'échange est décrit comme goodwill et comptabilisé en tant qu'actif.

Le goodwill est amorti sur une base systématique sur une durée de vingt ans.

II.3 Principes comptables d'évaluation et de présentation :

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit:

II.3.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans et de dix ans.

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais d'étude sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties au taux de 33,33% et 100%.

II.3.1 Immobilisations corporelles :

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de la période clôturée au 31 décembre 2021.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

II.3.2 Immobilisations financières :

Figurent à leur coût d'acquisition, les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

II.3.3 Stocks :

Les méthodes d'évaluation du stock se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leur coût de revient.

II.3.4 Clients et comptes rattachés :

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

II.3.5 Dettes en monnaies étrangères :

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les soldes de clôture sont actualisés au cours de la date d'arrêté des comptes.

III- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

III.1 L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

III.2 La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultat ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

III.3 L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de la période.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégré globalement ou proportionnellement.

Pour les sociétés contrôlées conjointement avec des partenaires l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante.

III.4 L'élimination des comptes réciproques :

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, des marges internes sur stock acquis auprès des sociétés de groupe, ainsi que des dividendes intragroupes.

III.5 Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

III.6 Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de la consolidante dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

IV- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Bien que le conflit Russo-Ukrainien n'affecte pas la demande sur les produits de la société, il exerce en revanche un effet de rareté de l'offre de plomb sur le marché international puisque la Russie et l'Ukraine sont des pays producteurs et exportateurs de ce minerai.

Ceci diminue les possibilités futures d'approvisionnement en plomb sur le marché international et tend à faire augmenter son prix.

En outre, le conflit a fait augmenter le coût du fret sur le marché international et tend à faire augmenter le cours du pétrole et dérivés du pétrole, notamment le plastique, ce qui tend à exercer une pression inflationniste sur les prix futurs de certains intrants utilisés par la société tels que les bacs, couvercles et séparateurs, qui sont des produits à base de plastique.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers consolidés, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif consolidés au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront ou risquent d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures du Groupe.

V- Notes relatives au bilan

B.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés	6 608	6 608
Logiciels	2 438 900	1 096 092
Ecart d'acquisition	6 038 543	-
Autres immobilisations incorporelles	198 065	198 065
Sous-total	8 682 116	1 300 765
Amortissement	-1 890 694	-1 273 240
Total	6 791 422	27 525

B.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrains	4 740 433	4 740 433
Constructions	9 325 302	9 324 849
Matériel & outillage Industriel	57 234 700	58 699 995
Matériel de transport	4 510 405	3 272 248
Equipements de bureau	1 258 136	1 349 202
Matériel informatique	1 735 857	1 843 047
Immobilisation à statut juridique particulier	686 967	1 452 314
Agencement & Aménagement des terrains	30 805	30 805
Inst. Gén., Agencements & Aménagements des constructions	4 679 195	5 369 446
Agencement & Aménagement & Installations Matériel Industriel	2 412 781	1 989 945
Agencement & Aménagement & Installations Divers	6 969 069	6 080 868
Immobilisations corporelles en cours	16 072 578	14 022 713
Autres immobilisations corporelles	170	170
Sous total	109 656 398	108 176 035
Amortissements	-72 597 739	-74 189 381
Total	37 058 659	33 986 654

B.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dépôts de cautionnements versés	480 059	341 429
Prêts au personnel	26 795	22 128
Titres de participation	2 071 455	2 052 528
Emprunt national	-	31 304
Sous total	2 578 309	2 447 389
Provision sur dépôt et cautionnement	-52 645	-52 645
Provision sur prêt personnel	-8 051	-8 051
Provision sur titres de participation	-1 272 581	-1 152 879
Sous total	-1 333 277	-1 213 575
Total	1 245 032	1 233 814

B.4. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Matières premières (*)	20 537 315	21 213 285
Matières consommables et pièces de rechange	7 265 316	5 973 969
Produits finis et en cours de production	30 788 278	32 222 452
Sous total	58 590 909	59 409 706
Provisions sur stocks	-1 278 682	-2 425 453
Total	57 312 227	56 984 253

(*) Les stocks de matières premières englobent des stocks en transit d'une valeur comptable de 2.802.137 dinars se rapportant à un stock de batteries usagées importées (servant de matières premières pour la production des batteries) et bloqué au port de Radès par la douane tunisienne depuis janvier et février 2021 suite à une note de la direction de la douane qui stipule l'interdiction d'importation des vieilles batteries. Le blocage dudit stock engendre des frais de surestaries et de consignation estimés à 820.000 dinars au 31 décembre 2021 et qui ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la société. La direction estime que cette valeur est récupérable grâce à l'augmentation ultérieure du cours du LME et après la clôture du dossier avec la douane soit par le dédouanement soit par la réexportation dudit stock ultérieurement. Notons qu'une affaire a été intentée en justice par ASSAD afin de suspendre cette interdiction.

B.5. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients ordinaires	43 116 399	45 211 711
Clients effets à recevoir	3 216 568	3 110 176
Clients douteux et litigieux	4 086 558	4 945 379
Sous total	50 419 525	53 267 266
Provisions sur clients	-11 686 791	-11 510 415
Total	38 732 734	41 756 851

B.6. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Avances et prêts au personnel	175 193	183 229
Etat, crédit de TVA	2 878 053	4 300 793
Etat, crédit d'IS	4 137 693	3 577 918
Fournisseurs avances et acomptes	2 763 967	875 205
Charges constatées d'avance	489 973	734 703
Produits à recevoir	507 969	737 733
Débiteurs divers	14 393	92
Compte d'attente	358 752	96 622
Sous total	11 325 993	10 506 295
Provisions sur actifs courants	-297 534	-322 372
Total	11 028 459	10 183 923

B.7. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Échéances à moins d'un an sur prêt personnel	279 986	289 320
Placements	415 418	315 985
Total	695 404	605 305

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Caisses	34 484	821 267
Banques	9 849 068	10 679 611
Effets remis à l'encaissement	952 734	482 359
Régie d'avance et accréditif	208 409	1 601 703
Autres organismes financiers	9 022	131
Total	11 053 717	13 585 071

B.9. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	24 000 000	12 000 000
Réserves consolidées	21 494 722	38 251 681
Résultat consolidé	-13 168 949	-4 756 960
Autres capitaux propres	1 526 875	1 587 106
Capitaux propres du Groupe	33 852 648	47 081 827
Réserves des minoritaires	27 064	1 938 042
Résultat des minoritaires	-210 038	-1 837 980
Intérêts minoritaires	-182 974	100 062
Total	33 669 674	47 181 889

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	CP au 31.12.2020	Affectation du Résultat N-1	Augmentation de capital	Autres variations	Résultat de l'exercice	CP au 31.12.2021
Capital social	12 000 000		12 000 000			24 000 000
Réserves consolidées	38 251 681	-4 756 960	-12 000 000	1		21 494 722
Autres capitaux propres	1 587 106			-60 231		1 526 875
Résultat de l'exercice	-4 756 960	4 756 960			-13 168 949	-13 168 949
Total des capitaux propres part du Groupe	47 081 827	-	-	-60 230	-13 168 949	33 852 648
Réserves des minoritaires	1 938 042	-1 837 980		-72 998		27 064
Résultat des minoritaires	-1 837 980	1 837 980			-210 038	-210 038
Total des Intérêts minoritaires	100 062	-	-	-72 998	-210 038	-182 974
Total des Capitaux Propres	47 181 889	-	-	-133 228	-13 378 987	33 669 674

B.10. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts bancaires	39 192 180	32 202 688
Emprunts leasing	445 832	269 818
Total	39 638 012	32 472 506

B.11. Provisions pour risques et charges

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Provisions pour garanties données	927 802	864 777
Provisions pour risques et charges	3 562 065	3 325 131
Total	4 489 867	4 189 908

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs	10 993 011	9 294 934
Fournisseurs factures non parvenues	375 535	594 114
Total	11 368 546	9 889 048

B.13. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients - Avances et acomptes	1 235 283	866 170
Ristournes clients	58 003	324 796
Personnel charges à payer	3 153 340	3 547 271
Personnel rémunérations dues	598 496	15 767
Caisse de sécurité sociale	1 516 509	1 645 536
Etat, impôts et taxes	751 528	601 063
Opérations particulières avec l'Etat	35 545	26 759
Associés, dividendes à payer	177 649	177 615
Créditeurs divers	603 168	122 353
Charges à payer	940 478	857 865
Compte d'attente	18 028	422
Total	9 088 027	8 185 617

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Crédits de gestion	46 221 637	38 347 179
Découverts bancaires	14 277 262	13 184 096
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	3 828 140	4 030 175
Echéances à moins d'un an sur emprunts leasing	174 797	100 145
Intérêts courus	1 066 181	782 833
Total	65 568 017	56 444 428

VI- Notes relatives à l'état de résultat

R.1. Revenus

Désignation	2021	2020
Chiffre d'affaires	124 691 042	122 677 913
Total	124 691 042	122 677 913

R.2. Autres produits d'exploitation

Désignation	2021	2020
Produits de location	14 631	13 935
Quote-part subvention inscrite au résultat	34 131	34 131
Subvention d'exploitation	6 458	-
Jetons de présence	7 200	8 666
Autres produits d'exploitation	21 751	15290
Total	84 171	72 022

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	2021	2020
Achats consommés de plomb	52 334 158	46 977 918
Variation des stocks de Matière premières et autres approvisionnements	-6 893 384	1 177 769
Achats consommés de matières, fournitures et autres approv.	10 205 725	37 151 284
Achats de pièces de rechange	2 274 753	4 686 618
Autres achats non stockés	8 192 423	552 344
Achats de marchandises	18 677 544	1 264 287
Total	84 791 219	91 810 220

R.4. Charges de personnel

Désignation	2021	2020
Rémunérations brutes	17 666 351	18 596 436
Charges sociales	3 661 295	3 849 626
Autres charges de personnel	659 114	423 219
Total	21 986 760	22 869 281

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	2021	2020
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	135 553	14 187
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	3 627 153	4 293 910
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	301 822	-
Dotation aux provisions	5 167 442	3 726 812
Reprises sur provisions	-5 828 207	-3 119 943
Total	3 403 763	4 914 966

R.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	2021	2020
Déplacement, mission et réception	331 663	273 561
Redevances	126 684	53 050
Divers services extérieurs	1 817 482	1 371 051
Entretien et réparation	1 038 811	862 902
Frais de transport	2 182 496	2 665 900
Frais postaux et de télécommunication	201 134	205 893
Honoraires	2 405 253	1 839 395
Impôts et taxes	816 513	976 421
Jetons de présence	126 000	237 020
Location	1 637 102	1 819 945
Personnel extérieur à l'entreprise	561 611	254 252
Primes d'assurance	680 584	577 368
Publicité, publication et relation publique	901 126	886 668
Etudes et recherches	2 366	216 417
Services bancaires et assimilés	981 643	885 750
Total	13 810 468	13 125 593

R.7. Produits des placements

Désignation	2021	2020
Divers produits	14 260	37 225
Produits nets des titres SICAV	1 557	13 960
Total	15 817	51 185

R.8. Charges financières nettes

Désignation	2021	2020
Charges d'intérêts nettes	-8 526 843	-7 358 821
Gains de change	1 918 138	2 113 247
Pertes de change	-1 366 817	-5 979 916
Autres charges financières	-92 685	-15 961
Total	-8 068 207	-11 241 451

R.9. Gains ordinaires

Désignation	2021	2020
Gains sur éléments non récurrents	147 379	747 264
Produits de cession d'éléments d'actif	88 022	317 474
Total	235 401	1 064 738

R.10. Autres pertes ordinaires

Désignation	2021	2020
Moins-value sur cession d'immobilisations	-	-31 470
Pertes sur éléments non récurrents	-3 575 840	-2 290 104
Total	-3 576 840	-2 321 574

R.11. Impôts sur les bénéfiques

Désignation	2021	2020
Impôts sur les sociétés	384 390	357 843
Total	384 390	357 843

VII- Etat de flux de trésorerie :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Caisses	34 484	821 267
Banques	9 849 068	10 679 611
Effets remis à l'encaissement	952 734	482 359
Régie d'avance et accréditif	208 409	1 601 703
Autres organismes financiers	9 022	131
Sous total	11 053 717	13 585 071
Découverts bancaires	-14 277 262	-13 184 096
Total	-3 223 545	400 975

VIII- Notes sur les transactions et soldes avec les parties liées :

Les transactions et soldes du groupe avec les parties liées au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Partie liée	Transactions de l'exercice 2021	Créances brutes	Provisions pour dépréciation	Créances nettes
Batterie Assad Côte d'Ivoire	néant	3 126 677	3 126 677	-
Assad Batterie Maroc	néant	499 706	54 716	444 990
Total	néant	3 626 383	3 181 393	444 990

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires
de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

I - RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 12 juin 2019, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société « **L'accumulateur Tunisien ASSAD** » et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total net des capitaux propres (part du Groupe) de	33 852 648DT
Dont un résultat déficitaire de la période (part du Groupe) de	13 168 949DT

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société « **L'accumulateur Tunisien ASSAD** » et ses filiales, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note **B.4** des états financiers consolidés dans laquelle la direction fait état de l'existence d'un stock de vieilles batteries importées s'élevant à 2.802.137 DT, bloqué au port de Radès par la douane depuis janvier et février 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux organes de gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance,

et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- RAPPORT RELATIF AUX AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 27 juin 2022

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés -
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad Borji

Aida CHARFI